

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR L'ALIMENTATION EN EAU DES COMMUNES
VAUDOISES ET FRIBOURGEOISES DE LA BROYE ET DU VULLY

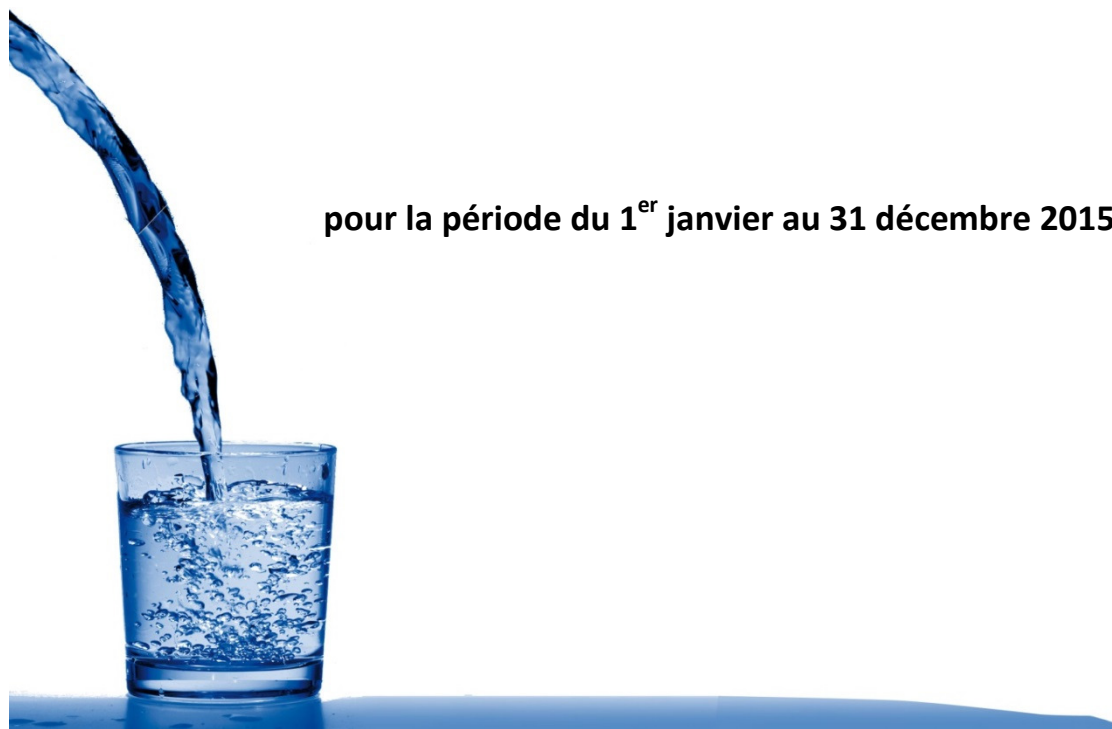
46^{ÈME}

RAPPORT DE GESTION DU COMITÉ DE DIRECTION

présenté à l'assemblée statutaire ordinaire

du 18 mai 2016 à 20h.00

pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015



Communes membre au 01.01.2016

Siège	:	St-Aubin
Membres fondateurs au 30 juin 1970	:	Communes de Avenches Delley Domdidier Gletterens Missy Portalban St-Aubin Vallon Villars-le-Grand Entreprise Novartis SA
Autres membres au 2 mai 1979	:	Commune de Chevroux
au 7 mai 1989	:	Communes de Bellerive Constantine Montmagny
au 21 décembre 1992	:	Commune de Chabrey
au 1^{er} janvier 2001	:	Communes de Bas-Vully Cudrefin Haut-Vully Mur Vallamand
<i>au 1^{er} janvier 2005</i>	:	<i>fusion des communes de Delley et Portalban nouvelle commune : Delley-Portalban</i>
<i>au 1^{er} juillet 2011</i>	:	<i>fusion des communes de Bellerive, Chabrey, Constantine, Montmagny, Mur, Vallamand et Villars-le-Grand nouvelle commune : Vully-les-Lacs</i>
<i>au 1^{er} janvier 2016</i>	:	<i>fusion des communes de Haut-Vully et Bas- Vully nouvelle commune : Mont-Vully fusion de la commune de Domdidier avec d'autres communes non membres de l'ABV nouvelle commune : Belmont-Broye</i>



Comité de direction en 2015

Avenches

M. Enrico FIECHTER

Membre



Bas-Vully

M. David NOYER

Membre et représentant au bureau exécutif



Chevroux

M. Jérôme SCHÜPBACH

Membre et représentant au bureau exécutif



Cudrefin

M. Hans-Peter HAEBERLI

Membre



Delley-Portalban

M. Jean-Claude DECREVEL

Membre et représentant au bureau exécutif



Domdidier

M. Raphaël RIMAZ

Membre



Gletterens

M. Serge BONGARD

Membre



Haut-Vully

M. Sébastien LÜTHI

Membre



Missy

M. Fabrizio ILARDO

Membre



St-Aubin

M. Daniel COLLAUD

Vice-président et représentant au bureau exécutif



Vallon

Mme Solange PLANCHEREL

Membre



Vully-les-Lacs

M. Claude BESSARD

Président et représentant au bureau exécutif



*Novartis SA
(Elanco SA)*

M. Jean-Pierre ANNICHINI

Membre avec voix consultative



Personnel permanent et organes externes

Secrétariat Mme Céline GEISSBÜHLER, Montmagny

Trésorerie M. Martial BERSET, St-Aubin

Exploitation AIDCOM, MM. Jean-Claude CUSIN
et Thierry BOVET, Grandcour

Ingénieur-conseil CSD Ingénieurs Conseils SA, Lausanne
M. Bernard GRET, ingénieur

Organe de révision Multifiduciaire Fribourg SA, Fribourg

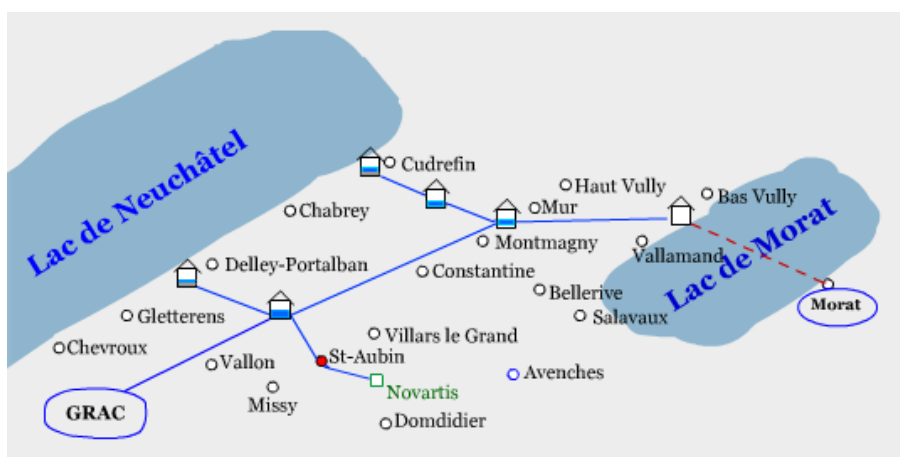
**Présidence de l'assemblée
des délégués** M. Jean-Philippe NOYER, Lugnorre

**Vice-présidence de
l'assemblée des délégués** M. Gérard BLANC, Missy



Village et hameaux desservis par l'ABV

Avenches	Montmagny
Bellerive	Môtier
Chabrey	Mur VD/FR
Champmartin	Nant
Chevroux	Portalban
Constantine	Praz
Cudrefin	Salavaux
Delley	St-Aubin
Domdidier	Sugiez
Gletterens	Sur le Mont
Guévaux	Vallamand-Dessus
Joressens	Vallamand-Dessous
Les Friques	Vallon
Lugnorre	Villars-le-Grand
Missy	+ liaison avec le GRAC, les SI de Morat et les sources de Bellechasse
Montet	



Procès-verbal de la dernière AD

Assemblée statutaire ordinaire des délégués du 2 décembre 2015, à 20h00 à la salle communale de Missy

1. Ouverture de l'assemblée

M. le président Jean-Philippe Noyer ouvre l'assemblée à 20h00. Après avoir salué Mesdames et Messieurs les délégués, il souhaite une cordiale bienvenue aux membres du bureau exécutif, du comité de direction ainsi qu'aux collaborateurs permanents de l'Association. Un salut particulier est adressé au président du comité de direction, Claude Bessard.

Des remerciements sont d'ores et déjà adressés à la commune de Missy pour la mise à disposition de la salle.

Toutes les personnes présentes ont été convoquées selon les statuts. Selon la loi sur l'information du public et l'accès aux documents, la convocation est parue dans la feuille officielle du canton de Fribourg le 13.11.2015. Il est donné lecture de l'ordre du jour de l'assemblée. L'ordre du jour ne faisant l'objet d'aucune remarque, il est accepté.

2. Contrôle des présences

La liste des présences circule dans les rangs pour signature. Les personnes suivantes sont excusées : MM. les Préfets Olivier Piccard, Christophe Chardonnens et Daniel Lehmann, ainsi que MM. Hans-Peter Haeberli, Fabrice Currat, Roger Robert, Nicolas Savoy, Laurent Derivaz, Philippe Tombez ainsi que notre organe de révision et les représentants du GRAC et des SI de Morat.

La liste des présences est annexée au présent procès-verbal.

3. Nomination des scrutateurs

Gérard Blanc est désigné comme unique scrutateur et accepte ce mandat. Il est rappelé que les membres du comité de direction n'ont pas le droit de vote ce soir.

4. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 6 mai 2015

Le procès-verbal de l'assemblée des délégués du 6 mai 2015 à Môtier n'est pas lu étant donné que tous les membres présents l'ont déjà reçu par courrier.

4.1 Approbation

Il est accepté à l'unanimité tel que présenté avec remerciements à son auteur.



Procès-verbal de la dernière AD

5. Budget de fonctionnement 2016

La parole est donnée à Martial Berset, trésorier, pour la présentation du budget de fonctionnement 2016. Le total des produits se monte à Fr. 1'369'100.— et le total des frais d'exploitation à Fr. 738'400.—. Les frais financiers représentent quant à eux Fr. 630'700.—, dont Fr. 524'700.— d'amortissements obligatoires. Le budget de l'exercice 2016 est donc équilibré.

Les principaux travaux à effectuer au poste "entretien et réparation des immeubles" sont détaillés par notre trésorier. La liste des travaux a été annexée au budget transmis avec la convocation de ce soir.

Notre trésorier fait une récapitulation de nos dettes relatives aux intérêts du point 2.16 du budget :

- BCF, 1'000'000, 1,10 %, échéance 31.03.2018
- RAI, 1'750'000, 1,84 %, échéance 31.03.2016
- BCF, 4'512'000, 1,62 %, échéance 15.12.2018

La parole est donnée aux délégués pour d'éventuelles questions ou remarques.

Personne ne souhaitant s'exprimer, il est passé au vote.

7.1 Approbation

Le budget de fonctionnement 2016 est approuvé tel que présenté, et ce, à l'unanimité des personnes présentes.

6. Plan directeur de la distribution d'eau (PDDE/PIEP)

La parole est donnée à notre ingénieur Bernard Gret pour une présentation détaillée et forte intéressante des futurs projets de l'ABV.

Il présente les objectifs de ce plan directeur, soit :

- LE PDDE/PIEP présente le concept d'amélioration et de développement des infrastructures d'eau potable.
- Il doit permettre un développement judicieux, économique et coordonné des installations d'eau potable.
- Le PDDE/PIEP n'est pour les communes ou association qu'un plan d'intention qu'elle ne saurait être tenue de réaliser. A ce titre le PDDE/PIEP doit être évolutif et facilement adaptable aux évolutions futures.



Procès-verbal de la dernière AD

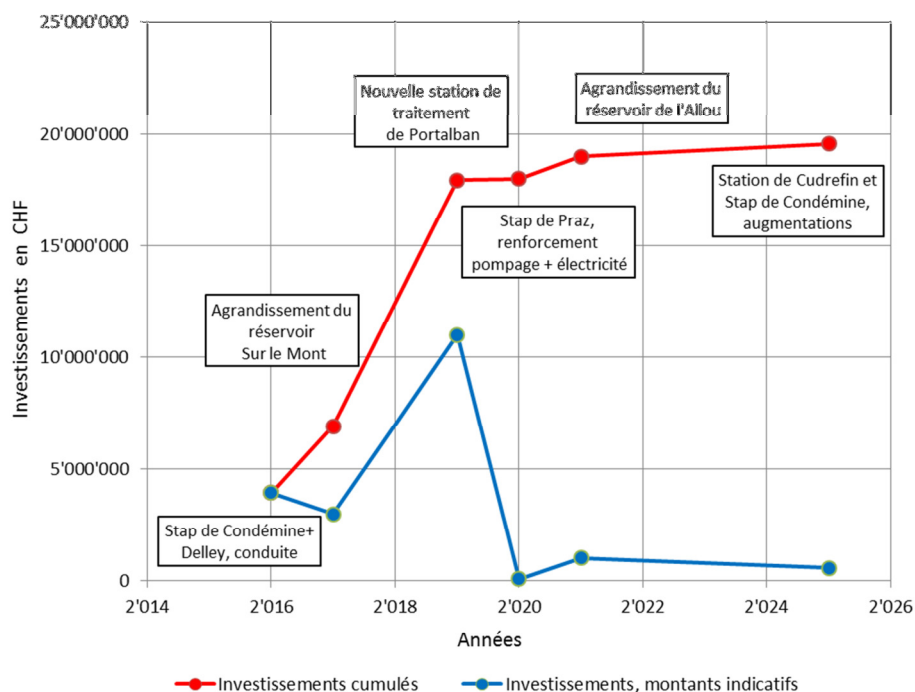
Les plans du réseau ainsi que le schéma hydraulique sont rapidement expliqués. Les données prises en compte pour l'estimation des consommations d'eau ainsi que l'évolution sont :

- Prise en compte de l'accroissement de la population (statistiques et prévision du canton + étude Microgis (extension scolaire d'Avenches)
- Prise en compte de l'augmentation du tissu industriel
- Prise en compte de l'augmentation des besoins agricoles
- Réduction de la consommation d'eau (Conscientisation et performance des appareils)

Période	actuel-2020	2020-2030	2030-2040	Taux moyen correspondant (2014-2040)
Taux d'accroissement annuel	14.0 ‰	12.0 ‰	10.0 ‰	11.9 ‰

Notre ingénieur fait une présentation détaillée de l'échéancier des travaux et investissements d'un peu moins de 20 mio. jusqu'en 2025.

Echéancier des travaux et investissements indicatifs



La durée de vie technique des infrastructures ainsi que le montant théorique du maintien de la valeur à neuf (actuelle et future) est listées.



Procès-verbal de la dernière AD

Pour 2016, il n'y aura aucune incidence sur le prix de l'eau. Les changements n'interviendront pas avant 2017.

Le prix de l'eau ne devrait pas augmenter jusqu'au montant de 7mio. d'investissements. En effet, un réaménagement du tableau des amortissements obligatoires conforme à la réalité devrait permettre d'opérer une diminution de ces amortissements dans l'immédiat, avant les nouveaux investissements. Nous n'allons pas modifier comptablement ces amortissements obligatoires afin de permettre un amortissement volontaire plus important.

Les chiffres articulés sont importants mais ces projets vont s'étaler sur de nombreuses années et ne vont pas faire exploser le prix de l'eau. De plus, ces investissements nous sont un peu « imposés » afin de pouvoir respecter notre obligation de fourniture aux membres.

André Maeder demande au delà de 2025, s'il y a une suite prévue ? Le gros des projets est prévu pour les 5 prochaines années. Ensuite, il y aura quelques agrandissements de conduites, renouvellement d'anciennes conduites, mais rien de spectaculaires. Nous serons tranquilles longtemps.

Gérard Blanc demande si dans les calculs, le départ de l'entreprise Novartis (Elanco) a été pris en compte ? Notre fontainier signale que cette entreprise n'était plus un gros consommateur depuis quelques années (env. 1'200 m³/mois). De plus, les infrastructures peuvent être rachetées par une autre entreprise et avoir besoin d'eau en même quantité, voir plus. Il est trop tôt pour savoir les incidences.

Personne ne souhaitant prendre la parole, des remerciements sont adressés à Bernard Gret pour sa présentation.

7. **Budget d'investissement 2016**

7.1 Renforcement de la conduite Condémine – L'Allou, du pompage de Condémine et de la STAP de Delley, et crédit y relatif

La parole est donnée à notre ingénieur Bernard Gret pour la présentation de ce projet.

Cette première étape nous est imposée par les données de production/consommation. Le pompage de Condémine a un débit de relevage des eaux vers L'Allou de 1450 m³/j et doit être augmenté pour exploiter l'entier de la production de la station de traitement de Cudrefin (production jusqu'à 4500 m³/j à terme).



Procès-verbal de la dernière AD

Les pompes de la Stap de Condémine doivent être aussi de 4500 m³/j. Les travaux consistent à la mise en place de nouvelles pompes et à changer l'appareillage, principalement.

La conduite de relevage des eaux de Condémine vers L'Allou est en PVC et en fonte avec des diamètres trop faibles. Un nouveau tracé est proposé avec une nouvelle conduite en PE et en fonte, du réservoir de Condémine au réservoir de L'Allou. Une partie de l'ancienne conduite sera mise à profit pour alimenter le hameau de Montet via une chambre de distribution, conférant ainsi l'indépendance entre le réseau de l'ABV et le réseau communal. La longueur totale de la nouvelle conduite est d'env. 2.5 km. Il est relevé que ces travaux devront être fait avant la station de Portalban, car lors des travaux sur cette station, l'entier de la production sera appelée à passer par Condémine.

Stap de Delley : La Stap de Delley permet de pomper 2650 m³/j du réservoir sur le Mont vers L'Allou, ce qui est trop faible pour satisfaire aux besoins futurs. La station de pompage existante est trop petite pour intégrer des nouvelles pompes et la nouvelle puissance électrique nécessite la création d'une sous-station nouvelle. Le génie-civil de cette station est également en mauvais état. Le fait de devoir conserver la fonctionnalité de la station existante pendant les travaux conduit à créer une nouvelle station incluant la sous station électrique.

Le montant total de l'investissement est de Fr. 3'941'000.— TTC, réparti de la manière suivante :

Fr. 758'000.— pour la stap de Condémine

Fr. 1'666'000.— pour la conduite Condémine – L'Allou

Fr. 1'225'000.— pour la stap de Delley

Fr. 292'000.— de TVA

Cet investissement sera financé par un emprunt.

7.2 Approbation

Personne ne souhaitant s'exprimer, cet investissement est soumis à l'approbation de l'assemblée, qui accepte à l'unanimité l'investissement de Fr. 3'941'000.— pour le renforcement de la conduite Condémine – L'Allou, du pompage de Condémine et de la STAP de Delley. Il est précisé que cette approbation est faite sous réserve de l'acceptation de la modification des statuts.

8. Modification des statuts

L'ABV est en phase d'approbation de son PDDE/PIEP auprès des services de l'Etat, avec d'importants investissements à prévoir pour les années à venir.



Procès-verbal de la dernière AD

Ces investissements relativement importants nous poussent à modifier nos statuts, notamment au niveau du montant de la limite de crédit. Le Scm considère les investissements découlant du plan directeur comme un paquet global et ne veut pas que les projets soient « saucissonnés ». Les modifications qui doivent impérativement être mises à l'ordre du jour des législatifs de toutes les communes membres avant la fin de l'année 2015 ont été transmises à chacun :

<i>Articles actuels</i>	<i>Articles modifiés</i>
Article 23 : Emprunts et limites de crédit ... ² La limite de crédit est de 15 millions de francs. ...	Article 23 : Emprunts et limites de crédit ... ² La limite de crédit est de 25 millions de francs. ...
<i>Articles actuels</i>	<i>Articles modifiés</i>
Article 24 : Referendum obligatoire ¹ Les décisions de l'assemblée des délégués entraînant une dépense nette supérieure à 10 millions de francs font l'objet d'un vote populaire. ...	Article 24 : Referendum obligatoire ¹ Les décisions de l'assemblée des délégués entraînant une dépense nette supérieure à 15 millions de francs font l'objet d'un vote populaire. ...

La modification de l'article 1 al. 1, suite à la fusion de différentes communes membres au 01.01.2016, se fera dans une deuxième étape (courant 2016). Cette modification ultérieure ne devra pas être votée par les législatifs communaux.

Un exemple de préavis a été transmis aux communes pour faciliter la présentation devant les législatifs. L'ABV ne doit pas voter ce soir sur cet objet.

Le Service des communes a donné son préavis à ces modifications.



Procès-verbal de la dernière AD

Il est relevé l'importance de passer ces modifications devant les législatifs communaux avant le fin 2015, car il serait judicieux que certains travaux soient entrepris avant l'été 2016. En effet, l'été 2015 nous a montré les limites de certaines installations.

9. Informations sur l'exploitation, les études et les travaux en cours

La parole est donnée à Jean-Claude Cusin, fontainier.

Il relève qu'en juillet 2015, nous avons vendu 10'000 m3 en un seul jour ! Nous avons dû prendre de l'eau au GRAC pour compléter le réservoir du Mont qui n'arrivait plus à se remplir.

Notre fontainier remercie pour le vote d'investissement.

La qualité de l'eau est toujours dans les normes, même de très bonne qualité. Un tournus est mis en place pour les analyses.

Nous n'avons pas eu de gros problème sur les installations car notre équipe technique procède en continu à des entretiens préventifs.

Il présente ses vœux à tous et reste à disposition pour toutes questions.

10. Divers

Le comité n'ayant aucun point particulier à développer, la parole est donnée à l'assemblée pour d'éventuelles questions ou remarques.

Personne ne souhaitant s'exprimer, il est passé à la clôture de cette assemblée.

La parole est donnée à Claude Bessard, président du comité de direction, qui remercie l'assemblée pour le vote d'investissement, qui va assurer la pérennité de notre association et la fourniture d'une eau de qualité. La parole est donnée à Jean-Daniel Thévoz, syndic de Missy, pour quelques mots de présentation de leur commune. Il convie les personnes présentes à partager un repas servi dans cette même salle au terme de cette assemblée.

Jean-Philippe Noyer remercie les délégués ainsi que les invités de leur attention et remercie encore une fois la commune de Missy pour son accueil. Des remerciements vont également aux membres du bureau exécutif pour leur travail tout au long de l'année. Il présente ses vœux à tous pour les fêtes de fin d'année.

L'assemblée est levée à 21h10.

Céline Geissbühler, secrétaire



Rapport d'exploitation technique des installations et du réseau de l'association ABV pour 2015

Production :

Total de la production de l'eau du lac et des sources en 2015 = 1'355'543 m³
66,4 % produite à la station de Portalban et 33,7 % produite à la station de Cudrefin

Répartition des apports d'eau :

Eau du lac, station de Cudrefin	424'346 m ³	(31,3 %)
Eau du lac, station de Portalban	836'260 m ³	(61,7 %)
Eau de source Bellechasse	77'986 m ³	(5,8 %)
Eau de source Vallamand	15'951 m ³	(1,2%)

Total production d'eau potable 1'355'543 m³
Total vendu aux membres : 1'254'817 m³ dont 8'183 m³ pour l'arrosage
Eau de service pour les lavages des filtres et des membranes et divers : 100'726 m³

Les analyses physico-chimiques et microbiologiques de l'eau brute du lac, des sources et celles prises à l'entrée des réseaux des communes, ont toujours donné des résultats dans les normes en vigueur pour l'eau potable.

Exploitation :

Le manque de pluie pendant l'été, nous a montré les faiblesses de notre réseau. En juillet 2015 nous avons vendu 231'053 m³ soit le double de juillet 2014, le 17 juillet 10'071 m³ produit sans les sources de Bellechasse et de Vallamand. Sur une capacité de filtration de 11'580 m³. Donc les transferts des Staps de Delley, de Condémine puis la grandeur des tuyaux nous empêchent de transférer la totalité de la production. Nous avons dû avoir recours au GRAC pour compenser le manque de capacité de transfert de notre production.

Station de Portalban :

Le remplacement du moteur sur la soufflante 2, nous a conduit à ajouter des bagues sur l'axe pour fixer les roues à pales de la soufflante, puis modifier le démarrage électrique du moteur.

Pour éviter le débordement sur la place devant la station, une canalisation a été posée de la grille arrivée des eaux de lavage et du pompage eau de service au ruisseau.

Un contrôle, nettoyage et désinfection sous les filtres a été effectué nous n'avons pas constaté de problèmes particuliers.



Rapport d'exploitation technique des installations et du réseau de l'association ABV pour 2015

Station de Cudrefin :

Le service annuel de la maison Wabag a été effectué en décembre. Le niveau du puits d'eau brute est monté au début mai à la cote de 6,52 m. L'étanchéité de la porte est bonne. Nous avons adapté l'alarme en fonctions des fluctuations du niveau du lac.

Le réglage des clapets par le service d'exploitation sur les pompes d'eau brute en cours d'année a remédié au flux inversé lors du démarrage de la filtration. Quelques réglages de débit et temps sur le lavage des prés-filtres. Rien de particulier à dire sur l'ultrafiltration, tout fonctionne correctement.

Les filtres à charbon actif absorbent vraiment bien, le rabattement de l'absorbance entre l'eau brute et l'eau traitée est de 30 % donc un très bon rendement. Un lavage tous les 2 à 3 mois permet de restructurer le lit pour éviter les chemins préférentiels et pour enlever le film biologique sur la surface du filtre.

La désinfection finale après les modifications apportées en 2014, ont permit de ne plus avoir de problème sur les pompes doseuses.

La déshumidification montre des faiblesses lors des chaudes journées d'été, nous sommes toujours à la recherche de réglages pour arriver au minimum l'humidité.

L'automatisme a toujours des petits problèmes de jeunesse, mais les améliorations apportées en 2015 corrigent bien le dysfonctionnement des premiers jours.

En conclusion, la station nous donne entière satisfaction et le soutien du chef monteur de Wabag est un apport important pour l'exploitation de la station.

Conclusions et remerciements :

Le PDDE de notre association est un dossier très important pour l'évolution et la conduite des infrastructures, Staps, usines de traitement et conduites de notre réseau.

Merci à toute l'équipe d'exploitation pour leur engagement et leur appui afin de maintenir les installations de l'ABV en état de fonctionnement optimal. Un merci encore au bureau d'ingénieurs CSD pour leur collaboration et conseils tout au long de l'année.

Grâce à toutes ces forces, nous pouvons maintenir les installations au maximum de leur capacité afin de garantir une eau de qualité à tous nos membres.

Au terme de ce rapport, un grand merci aux laboratoires cantonaux fribourgeois et vaudois pour leur disponibilité ainsi qu'aux membres du bureau exécutif, du comité de direction et vous tous délégués de l'association ABV qui nous faites entièrement confiance.

Jean-Claude Cusin, fontainier



Rapport du président du comité de direction

Le rapport est l'occasion de faire part de ma grande satisfaction quand à la marche de notre association.

C'est aussi l'occasion de remercier tous ceux qui par leur travail permettent ce bon fonctionnement que se soit au niveau technique ou administratif.

Remerciements aussi à notre bureau d'ingénieurs, particulièrement M. Bernard Gret pour l'énorme travail fourni et pour son engagement.

Un grand merci à mes collègues du bureau pour leur soutien et la bonne ambiance de travail.

L'année 2015 a vu l'aboutissement du plan directeur qui permet de fixer les orientations et les futurs investissements. Fort de ce plan directeur, une modification des statuts nous a été imposée par le service des communes afin que la limite des emprunts corresponde aux ambitions du plan directeur. Nous avons reçu l'approbation de toutes les communes sauf celle de Domdidier.

Parallèlement nous avons mis en projet le 1^{er} volet de notre plan, à savoir la conduite de Condémine et le renouvellement de la stap de Delley, espérant effectuer les travaux au printemps 2016.

L'été 2015 laissera le souvenir d'un exercice difficile montrant la limite de nos infrastructures face au développement de notre région.

Ce qui nous rappelle que nous ne devons pas nous endormir sur nos lauriers et rester vigilant. Je puis vous assurer que ceci est la préoccupation de votre bureau, qui œuvre à fournir de l'eau de qualité en suffisance et à un prix raisonnable.

Claude Bessard, président du comité de direction



Gratitude

A toutes les institutions, banques et services publics, qui accordent leur confiance à l'Association intercommunale pour l'alimentation en eau des communes vaudoises et fribourgeoises de la Broye et du Vully, le Comité de direction exprime sa vive gratitude.

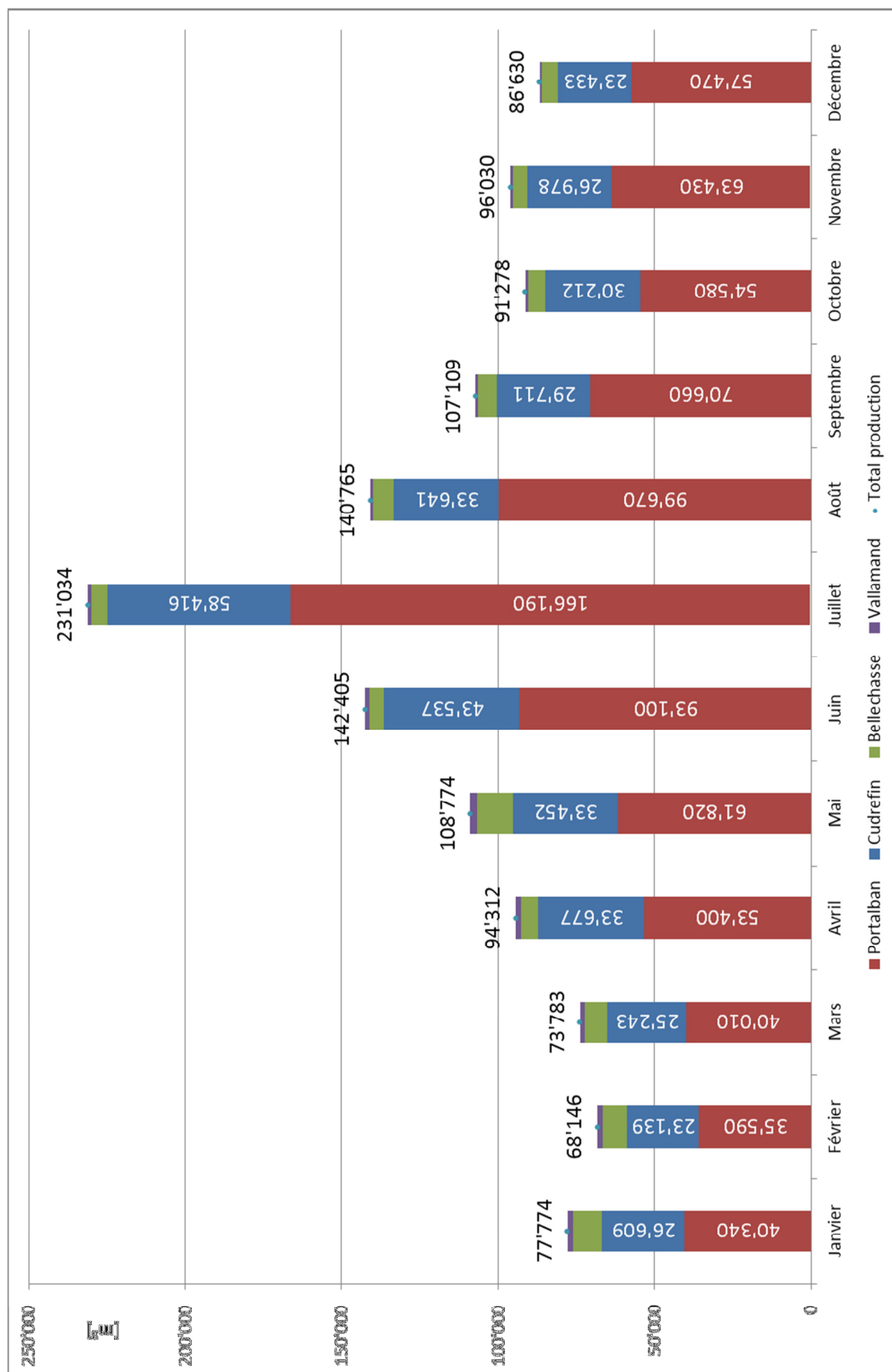


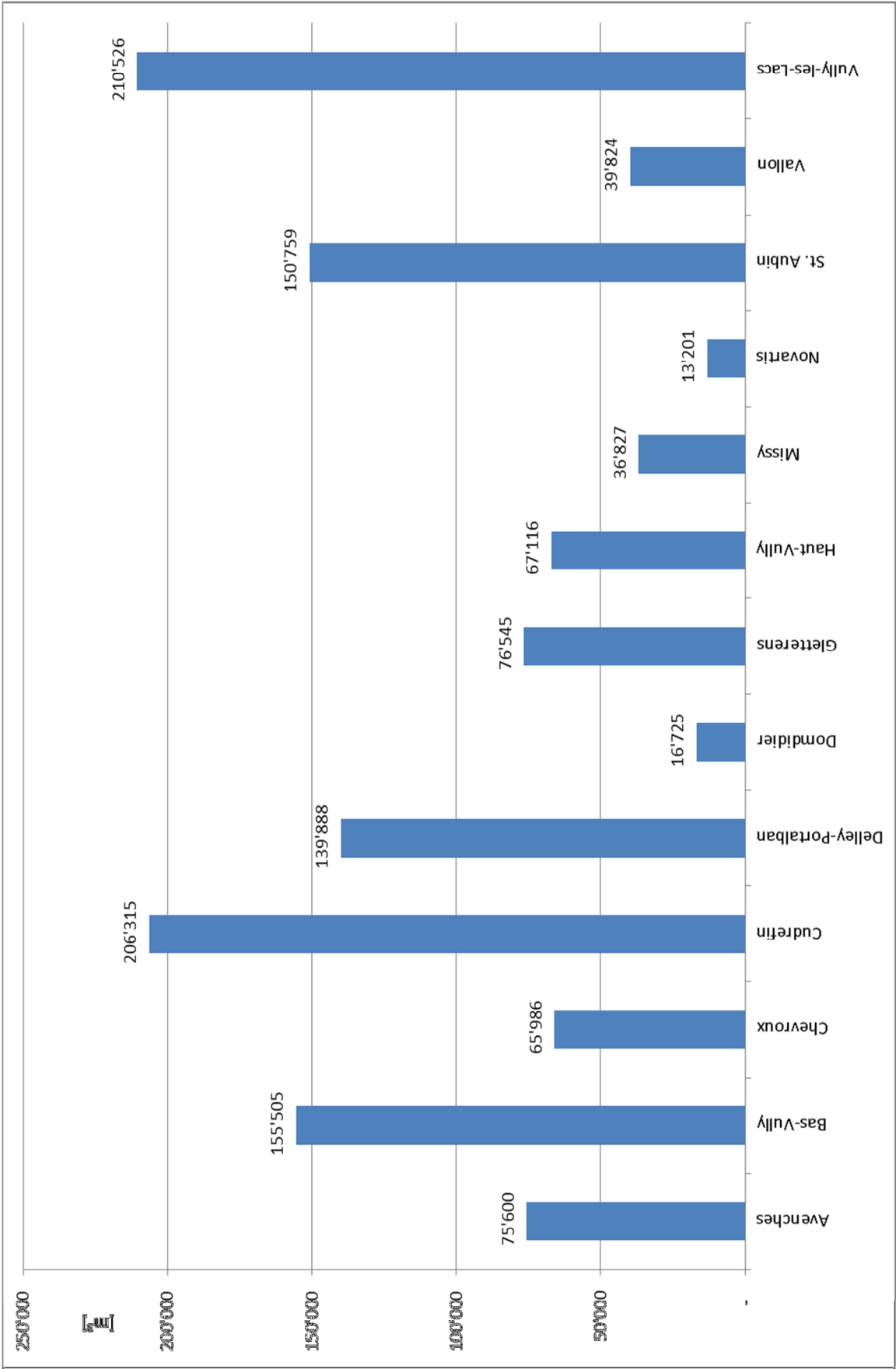
Etat de la consommation

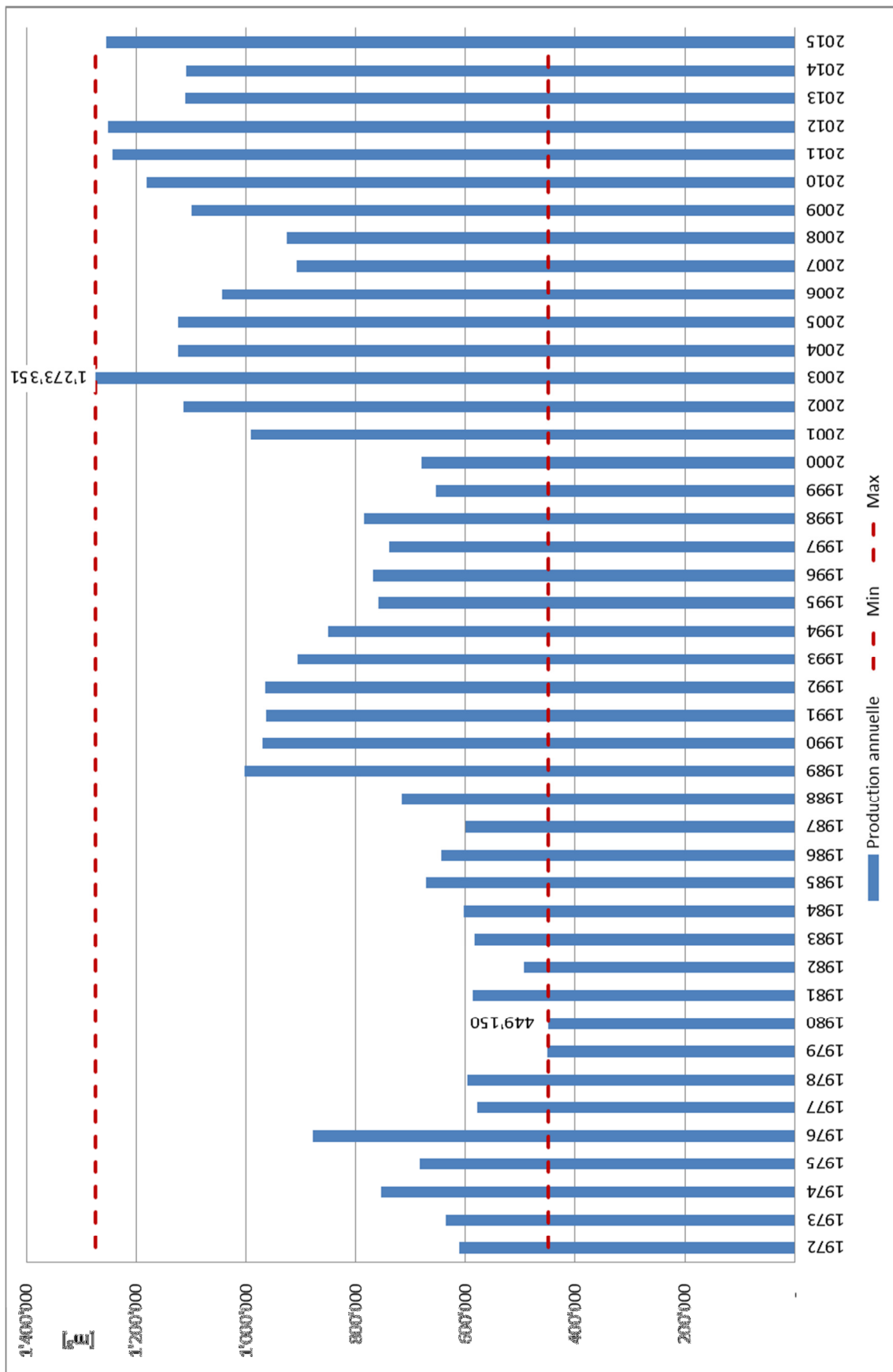
2015

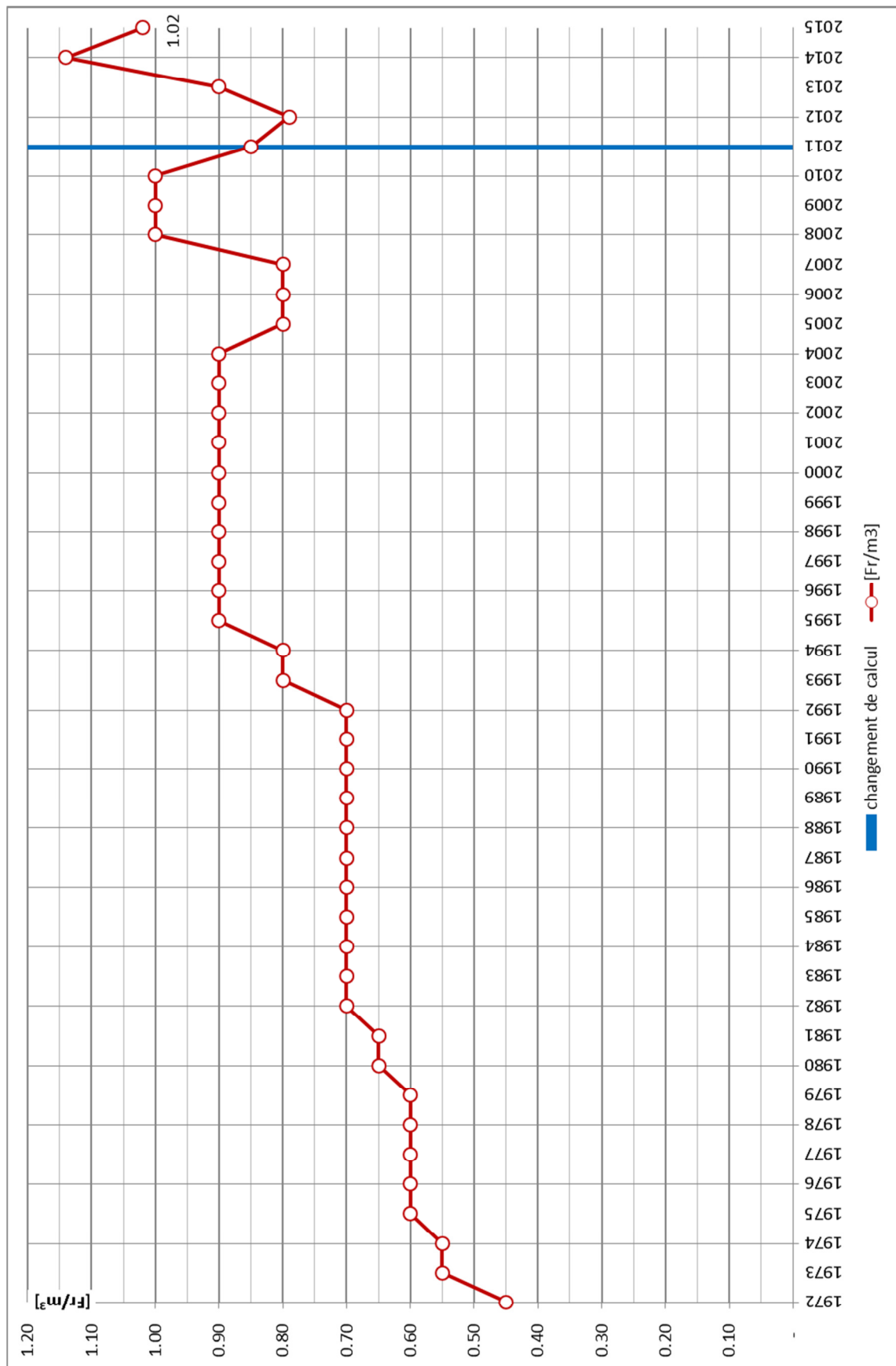
Communes	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	Total annuel	Pointe Max.	Mois de Pointe	Moyenne en	Total annuel	
	[m3]	[m3]	[m3]	[m3]	[m3]	[m3]	[m3]	[m3]	[m3]	[m3]	[m3]	[m3]	[m3]	[m3]	Pointe	[m3]	[m3]	[%]
Avenches	837	693	1 906	4 252	1 781	6 803	26 774	8 729	6 806	3 327	6 492	7 200	75 600	26 774	Juil	6 300	6.0%	
Bas-Vully	9 143	7 622	6 919	10 828	14 341	15 164	23 713	17 371	14 015	12 574	12 395	11 420	155 505	23 713	Juil	12 959	12.4%	
Chevroux	4 690	3 799	3 632	4 527	5 815	9 862	10 523	6 872	4 470	3 839	3 963	3 994	65 986	10 523	Juil	5 499	5.3%	
Cudrefin	11 785	10 279	11 522	15 495	18 067	23 331	38 895	23 226	16 727	14 243	12 195	10 550	206 315	38 895	Juil	17 193	16.4%	
Delley-Portalban	8 074	7 722	9 924	11 950	12 390	14 850	28 879	12 222	10 013	8 037	8 624	7 203	139 888	28 879	Juil	11 657	11.1%	
Domdidier	584	591	400	811	1 249	1 821	4 780	417	974	1 080	2 022	1 996	16 725	4 780	Juil	1 394	1.3%	
Gletterens	5 559	4 537	4 686	5 679	7 202	8 042	11 845	8 134	5 809	5 143	5 257	4 652	76 545	11 845	Juil	6 379	6.1%	
Haut-Vully	1 304	749	2 058	4 113	4 901	9 613	17 024	8 918	6 405	4 997	3 869	3 165	67 116	17 024	Juil	5 593	5.3%	
Missy	2 510	2 300	2 398	2 684	2 964	3 265	4 784	3 662	3 198	3 024	3 109	2 929	36 827	4 784	Juil	3 069	2.9%	
Novartis	685	814	827	840	828	1 342	1 957	1 378	1 365	1 070	1 131	964	13 201	1 957	Juil	1 100	1.1%	
St. Aubin	12 307	11 367	9 790	10 750	8 960	12 179	19 726	14 245	13 281	12 784	12 698	12 672	150 759	19 726	Juil	12 563	12.0%	
Vallon	3 586	3 012	2 594	2 883	3 314	3 296	4 353	3 289	2 864	3 061	3 838	3 734	39 824	4 353	Juil	3 319	3.2%	
Vully-les-Lacs	13 139	11 476	11 343	15 286	16 505	23 958	37 800	23 505	16 506	14 288	14 067	12 653	210 526	37 800	Juil	17 544	16.8%	
Association	74 203	64 961	67 999	90 098	98 317	133 526	231 053	131 968	102 433	87 467	89 660	83 132	1 254 817	231 053	Juil	104 568	100.0%	

pointe : Bas Haut









Comptes de pertes et profits 2014 et 2015

	2014	2015
Produits :		
Ventes d'eau	1 266 054.21	1 280 172.65
Intérêts des capitaux	270.15	169.55
Produits divers	1 588.20	0.00
Total des produits	<u>1 267 912.56</u>	<u>1 280 342.20</u>
Charges :		
Frais d'exploitation (article 28 des statuts)		
Entretien, surveillance et réparation	214 146.85	194 862.15
Matériel d'exploitation et divers	155 891.40	208 010.70
Energie électrique	135 254.70	131 721.20
Administration	57 518.75	53 978.25
Site Internet et programme informatique	240.00	328.50
Frais de concession	15 450.00	15 450.00
Assurances	21 968.60	20 717.50
Achat d'eau	37 584.80	30 463.25
Total des frais d'exploitation	638 055.10	655 531.55
<i>pour calcul du prix de l'eau, déduire arrosage et les produits divers = 646 721.65</i>		
Frais financiers (article 27 des statuts)		
Frais bancaires	195.71	135.90
Intérêts des dettes à court terme et c/c	118 678.75	113 691.75
Escomptes divers	0.00	0.00
<i>Amortissements :</i>		
Nouvelle conduite St-Aubin - Domdidier	20 000.00	20 000.00
Bassin et station	286 501.00	286 501.00
Réservoir du Vully	35 000.00	35 000.00
Infrastructures SIDEV	85 000.00	85 000.00
Conduite lac de Morat	26 000.00	26 000.00
Renouvellement télécommande	7 132.00	7 132.00
GRAC / interconnexion	15 000.00	15 000.00
Réservoir de Condémines	4 400.00	4 400.00
Plan directeur (nouvelle installation)	15 950.00	15 950.00
Réservoir sur le Mont et l'Allou	16 000.00	16 000.00
Total des frais financiers	629 857.46	624 810.65
<i>pour calcul du prix de l'eau, déduire intérêts capitaux = 624 641.10</i>		
Total des charges	<u>1 267 912.56</u>	<u>1 280 342.20</u>

Bilan au 31.12.2015

	Bilan au 31.12.2014		Investissements 2015	Amortissements 2015	Subventions 2015	Bilan au 31.12.2015	
BILAN	7'624'401.10	7'624'401.10				7'334'911.25	7'334'911.25
1 ACTIFS	7'624'401.10	7'624'401.10				7'334'911.25	7'334'911.25
10 Disponibilités	98'468.10	98'468.10				553'146.00	553'146.00
1000.00 Caisse	1'256.10	1'256.10				1'118.40	1'118.40
1020.00 BCF 14.16.089/534.02	97'212.00	97'212.00				552'027.60	552'027.60
11 Avoirs	644'193.81	644'193.81				348'784.76	348'784.76
1150.00 Débiteurs	608'878.66	608'878.66				310'490.66	310'490.66
1150.01 Débitéur TVA	35'315.15	35'315.15				38'294.10	38'294.10
12 Placements	2'000.00	2'000.00				2'000.00	2'000.00
1220.00 Concessions	2'000.00	2'000.00				2'000.00	2'000.00
13 Compte bancaire	0.00	0.00				0.00	0.00
1390.00 Actifs transitoires	0.00	0.00				0.00	0.00
14 Patrimoine administratif - Investissements	6'879'739.19	6'879'739.19	62'224.30	510'983.00	0.00	6'430'980.49	6'430'980.49
1400.00 Terrain	10'000.00	10'000.00				10'000.00	10'000.00
1410.00 Station de filtration	1.00	1.00				1.00	1.00
1410.01 Réservoir "Sur le Mont" et "L'Allou"	701'465.00	701'465.00		16'000.00		685'465.00	685'465.00
1410.02 Réservoir du "Vully"	350'000.00	350'000.00		35'000.00		315'000.00	315'000.00
1410.03 Infrastructures "SIDEV"	190'000.00	190'000.00		85'000.00		105'000.00	105'000.00
1410.04 GRAC / interconnexion	130'000.00	130'000.00		15'000.00		115'000.00	115'000.00
1420.00 Conduite circuit sud	1.00	1.00				1.00	1.00
1420.10 Conduite St-Aubin - Domdidier	1.00	1.00				1.00	1.00
1420.20 Conduite de Chevroux	1.00	1.00				1.00	1.00
1420.30 Conduite de Constantine / Mur	197'614.00	197'614.00		20'000.00		197'614.00	197'614.00
1420.40 Nouvelle conduite St-Aubin - Domdidier	440'000.00	440'000.00				420'000.00	420'000.00
1420.50 Conduite de Bellèrive	1.00	1.00				1.00	1.00
1420.60 Conduite Lac de Morat	212'000.00	212'000.00		26'000.00		186'000.00	186'000.00
1420.70 Conduite Portalban / stabilisation	4'468'880.19	4'468'880.19	48'132.20	286'501.00		4'230'511.39	4'230'511.39
1430.00 Bassin et station	86'800.00	86'800.00		4'400.00		82'400.00	82'400.00
1430.01 Réservoir de Condémines	1.00	1.00				1.00	1.00
1440.00 Commande à distance St-Aubin	61'472.00	61'472.00		7'132.00		54'340.00	54'340.00
1440.10 Renouvellement télécommande ABV	31'500.00	31'500.00	14'092.10	15'950.00		29'642.10	29'642.10
1450.00 Plan directeur (nouvelle installation)	1.00	1.00				1.00	1.00
1460.00 Machines, installations et câbles							
2 PASSIFS	7'624'401.10	7'624'401.10				7'334'911.25	7'334'911.25
20 Engagements courants	0.00	0.00				0.00	0.00
2000.01 Créanciers divers	0.00	0.00				0.00	0.00
2090.01 TVA recettes fonctionnement Eau potable	0.00	0.00				0.00	0.00
21 Dettes à court terme	0.00	0.00				0.00	0.00
2100.00 BCF 14.16.089/534.02	0.00	0.00				0.00	0.00
22 Dettes à moyen et à long terme	7'116'000.00	7'116'000.00				6'824'000.00	6'824'000.00
2200.05 BCF 25.01.094/804-08	1'000'000.00	1'000'000.00				1'000'000.00	1'000'000.00
2200.06 RAI 30650.80	1'700'000.00	1'700'000.00				1'600'000.00	1'600'000.00
2200.07 BCF 30.01.258.676-05	4'416'000.00	4'416'000.00				4'224'000.00	4'224'000.00
25 Passifs transitoires	28'401.10	28'401.10				30'911.25	30'911.25
2590.00 Passifs transitoires	28'401.10	28'401.10				30'911.25	30'911.25
28 Réserves	400'000.00	400'000.00				400'000.00	400'000.00
2800.00 Fonds de renouvellement des installations	400'000.00	400'000.00				400'000.00	400'000.00
29 Capital	80'000.00	80'000.00				80'000.00	80'000.00
2900.00 Fortune	80'000.00	80'000.00				80'000.00	80'000.00

Information annuelle sur la qualité de l'eau distribuée en 2015

Population approvisionnée :	Environ 20'000 hab. résidants (été 40'000)
Qualité hygiénique :	Les résultats des analyses chimiques et microbiologiques effectuées sur tous les échantillons par le laboratoire cantonal, répondaient aux exigences légales en vigueur pour l'eau potable
Qualité chimique :	Dureté en degré Français : Minimum 14,6 °F ; maximum 15,6 °F Ce qui correspond à une eau douce à mi dure PH 7,8 (norme de 6,8 à 8,2) Nitrate en mg/l : 5 mg/l (valeur de tolérance 40 mg/l MDSA) Turbidité (transparence) en UT/F : norme 1 UT/F Minimum 0,04 UT/F ; maximum 0,30 UT/F
Origine de l'eau :	Eau du lac de Neuchâtel : 93 % Eau de sources : 7 %
Traitement de l'eau des sources:	L'eau des sources de Bellechasse et de Vallamand sont désinfectées par une installation UV.
Particularité :	Les micropolluants connus dans les eaux de retenue (lac de Neuchâtel) sont bien en dessous des normes. Nos stations sont efficaces pour lutter contre certains micropolluants.
Adresse pour tous renseignements :	Cusin Jean-Claude Ch. du Grabe 40, 1543 Grandcour Tél. 026 667 15 59 / Natel : 079 355 47 33

Association	Total annuel [m³]	Pointes mensuelles [m³]	Pointes journalières [m³]	Facteur de pointe [m³]	Population 31.12.2014	Part des frais d'exploit.		Total à répartir [Fr]	Prix de l'eau [Fr/m³]
						frais financ.	frais d'exploit.		
						[Fr]	[Fr]		[Fr]
	1 246 634	228 572	10 071	1 326 182	19 583	624 641.10	646 721.65	1 271 362.75	1.020

Calcul du facteur de pointe : $D = A + ((B+C)/3)$

Répartition des frais financiers : $F = 0.2 * E + 0.8 * D$

Répartition des frais d'exploitation : $G = A / \text{somme}(A)$

Membre	Total annuel [m³]	Pointes mensuelles [m³]	Pointes journalières [m³]	Facteur de pointe [m³]	Population 31.12.2014	Répartition des frais d'exploit.		Part des frais d'exploit.		Total Facturé [Fr]	Prix de l'eau [Fr/m³]
						frais financ. F	frais d'exploit. G	frais financ. [Fr]	frais d'exploit. [Fr]		
Avenches	75 600	26 774	1 500	85 025	4 030	9.243%	6.064%	57 738.10	39 219.34	96 957.44	1.28
Bas-Vully	155 505	23 713	1 077	163 768	2 098	12.019%	12.474%	75 076.02	80 671.99	155 748.02	1.00
Chevroux	61 491	9 717	628	64 939	418	4.343%	4.933%	27 129.43	31 899.95	59 029.38	0.96
Cudrefin	206 022	38 655	1 701	219 474	1 464	14.731%	16.526%	92 015.95	106 878.91	198 894.86	0.97
Delley-Portalban	137 768	27 914	1 347	147 522	1 038	9.957%	11.051%	62 193.67	71 470.49	133 664.16	0.97
Domdidier	16 725	4 780	375	18 443	2 948	4.123%	1.342%	25 754.19	8 676.50	34 430.69	2.06
Gletterens	76 545	11 845	504	80 661	957	5.842%	6.140%	36 490.46	39 709.58	76 200.04	1.00
Haut-Vully	67 116	17 024	763	73 045	1 397	5.832%	5.384%	36 428.31	34 818.05	71 246.37	1.06
Missy	36 827	4 784	245	38 503	335	2.664%	2.954%	16 641.42	19 104.90	35 746.32	0.97
Novartis	13 201	1 957	130	13 897	115	0.956%	1.059%	5 968.55	6 848.34	12 816.89	0.97
St. Aubin	150 759	19 726	898	157 634	1 596	11.136%	12.093%	69 562.61	78 209.89	147 772.50	0.98
Vallon	38 989	4 323	222	40 504	390	2.841%	3.128%	17 745.95	20 226.49	37 972.44	0.97
Vully-les-Lacs	210 086	37 360	1 768	223 129	2 797	16.313%	16.852%	101 896.44	108 987.21	210 883.66	1.00

624 641.10 646 721.65 1 271 362.75